



Wareme, le 28 avril 2014

Opération de Développement Rural de Braives  
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural  
du mardi 22 avril 2014

Présences :

- Membres de la CLDR: cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume (Bourgmestre) et François Hubert du Fontbaré (Echevin)
- Pour la Commune: Vincent Germeau (ADL)
- Pour la FRW : Vanessa Sublet, Vincent Legrand et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusés :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour la DGO3 : Marie Legrain

-----  
**Accueil des participants**

Un membre du Collège accueille les participants et introduit la soirée.

Après l'installation et l'information générale à la CLDR, place désormais à l'appropriation du diagnostic participatif et à la définition des axes de travail comme base commune de travail pour les futurs Groupes de Travail.

Pour ce faire, quatre réunions de la CLDR sont prévues réparties de la manière suivante :

<b>Aménagement du territoire, urbanisme, mobilité et logement</b> 22 avril	<b>Environnement et qualité du cadre de vie</b> 02 avril
<b>Equité sociale et vie socio-culturelle</b> 26 mars	<b>Economie, tourisme, emploi</b> 12 mars

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation synthétique du diagnostic partagé (fruit d'un croisement entre les données socio-économiques de la commune et les consultations citoyennes).
- Présentation des plans et programmes communaux ou para communaux en lien avec le thème abordé.
- Travail en sous-groupe pour définir les axes de travail.
- Proposition individuelle d'un défi.

## I. Présentation synthétique du diagnostic partagé

### Aménagement du territoire et urbanisme

Atouts	Faiblesses
De nombreux outils de gestion de l'aménagement du territoire existent (schéma de structure, Règlement communal d'urbanisme...)	Les outils existants sont anciens et ne sont plus pertinents pour la situation actuelle
Caractère rural du patrimoine naturel et bâti et présence d'éléments de grande valeur patrimoniale et archéologique (châteaux, fermes, moulins à eau, églises,...)  Outils de valorisation du patrimoine : circuits de promenade, parcours d'interprétation, programme de formation aux métiers du patrimoine (Leader)	Densité du logement est faible (moyenne de 8 logements/hectare) : typologies d'habitat consommatrices d'espace et d'énergie  L'hétérogénéité (gabarits, implantation) des constructions récentes entraîne un manque d'harmonie  Manque d'entretien et inoccupation de bâtiments de grande qualité patrimoniale
Conservation du caractère rural des centres villageois leur conférant une grande qualité patrimoniale et esthétique	Les espaces publics des centres de certains villages gagneraient à être rénovés et requalifiés
Aménagements des espaces publics sécurisants dans les centres pour les modes lents	L'espace public hors des centres est hétérogène et peu travaillé (entrées de village...)  Aménagements pour la sécurité routière parfois inesthétiques

### Logement

Atouts	Faiblesses
Parc de logement globalement de bonne qualité	Prix des logements et des terrains à bâtir en constante augmentation
Commune attractive pour les nouveaux habitants	Manque de diversité dans les types de logements (essentiellement des maisons unifamiliales, peu d'appartements, de petits logements)
Logements mis à disposition ou en projets pour des personnes dans une situation de précarité	Taux d'appartement très faible Manque de logements locatifs

## Mobilité

Atouts	Faiblesses
Existence d'un Plan Communal de Mobilité terminé (PCM) (évaluation en cours et lancement d'un nouveau)	Outils d'orientation ne dressent pas une liste détaillée des actions à entreprendre
Existence d'un itinéraire RAVeL	Manque de hiérarchie du réseau communal interne  Réseau cyclable peu développé en dehors du RAVeL  Liaisons inter-villages peu adaptées pour les modes doux
Commune très accessible via les 3 routes nationales et deux autoroutes	Routes régionales insécurisées (pas d'aménagements pour les modes doux, problèmes de vitesse, connexion vers les villages peu sécurisantes)  Charroi poids lourds important
Existence des « Solitaxis » : taxis solidaires	
Présence de gares SNCB aux alentours (Huy, Statte, Landen et Waremme)  Passage des bus TEC quotidiens	Transports en commun peu compétitifs par rapport à la voiture individuelle

## **II. Présentation des plans et programmes communaux**

Les outils communaux d'aménagement du territoire sont présentés par un Agent de Développement : la décentralisation, la CCATM, le Schéma de Structure et le Règlement Communal d'Urbanisme.

Au niveau supra-communal, une charte paysagère du Parc Naturel est en cours de rédaction. Gaëtan De Plaen, directeur du Parc, apporte des précisions quant à ce programme paysage.

Il reprendra une partie diagnostic divisé en trois sous-diagnostics :

- Descriptif de la région
- Diagnostic évolutif (la genèse jusqu'à aujourd'hui)
- Phase évaluative (l'étude des potentiels à développer)

Le programme en lui-même définira les enjeux prioritaires avec des cartes reprenant les zones à préserver. Ce document sera rédigé avec la participation d'un comité de suivi.

Le bureau d'étude sera désigné prochainement.

Au niveau régional, le SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional) et le CoDT (Code de Développement Territorial) ont également un rôle dans l'aménagement du territoire.

Edmée Lambert, coordinatrice du Contrat Rivière Meuse, souhaitait aussi informer la CLDR de l'existence d'un outil régional, le Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) qui devrait être pris en compte dans les réflexions sur l'aménagement du territoire, aspect particulièrement important à Braives, du fait des risques d'inondation et des coulées boueuses.

Le Plan Communal de Mobilité et rapidement abordé, ainsi que le projet covoit'stop (covoiturage) qui devrait prochainement voir le jour à Braives avec la mise en place de 15 arrêts sur le territoire. L'inscription est gratuite.

Enfin, concernant le logement, la Commune a un Plan communal d'action en matière de logement, l'Agence Immobilière Sociale de Hesbaye gère 6 logements locatifs et la Société de Logement de Service Public gère des logements publics.

### **III. Réflexion autour des axes de travail**

Sur base des éléments apportés par l'Auteur de programme, il est demandé à chaque sous-groupe d'amender, de compléter, et commenter les axes de travail inscrits dans le document de travail.

Voici le résultat des réflexions.

#### **1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

##### **1. Maintenir le caractère rural de la commune dans un contexte d'augmentation de la population induisant des pressions sur le territoire :**

###### Remarques concernant l'intitulé :

- Définir ce « caractère rural ».
- Face à ce postulat d'augmentation de la population, sommes-nous obligés d'augmenter l'offre sur le territoire, et donc d'accueillir cette nouvelle population ?
- Le maintien du caractère rural passe aussi par un aspect « social » qui est la qualité de vie, l'ambiance et la convivialité dans un village. L'importance du contrôle social, du lien entre les villageois sont soulignés. Attention donc, à ne pas devenir un village-dortoir.

###### Idées de projets :

- Ajouter des prescriptions pour les futurs lotissements
- Eviter l'apparition de quartier de type « cité »
- Revoir le RCU rapidement.
- Respecter l'existant.
- Attention à l'extension de zones de terrains constructibles, des « zones vertes » sont devenues des zones à bâtir.

- Attention à la confiscation du paysage par le bâti.
- Le plan de secteur ne semble pas toujours logique (les zones inondables ne semblent pas systématiquement prises en compte)
- Crainte de voir disparaître les prairies, les vergers, les espaces verts...
- Il faut prévoir un plan de gestion de la nature : si on déterre un arbre, on en replante un autre
- Connaître et exploiter le potentiel des anciennes bâtisses agricoles (censes...)
- Conserver les lignes TEC car c'est indispensable.
- Faire une carte prospective des lotissements.
- Médiation et sensibilisation des architectes, des porteurs de projet, des (futurs) habitants et accompagnement à la construction.
- Suppression du cloisonnement parcellaire en dur (palissade en bois, gabion...).
- Aménagement de l'espace non-bâti et de site naturel (nos campagnes, exploitations de type industriel, éolien...).

## **2. Aménager des espaces publics sécurisés et conviviaux au cœur des villages**

### Remarques concernant l'intitulé :

- Préciser cette notion de « sécurisé », car cela est trop flou.

### Idées de projets :

- A Tourinne, la plaine de jeux n'est pas assez annoncée. Il faudrait peut-être mettre une barrière ou des bacs à fleurs pour plus de sécurité.
- Pour la sécurité routière, il faut mettre les moyens, créer moins de zones mais qu'elles soient effectives (à Avennes, l'aménagement répond à l'objectif de sécurité contrairement à la rue Reine Astrid).
- Sécuriser les abords de la plaine de jeux avec la rue du Cortil à Hosdent.
- Quelle dimension donner à l'espace-rue ? Il faut définir la zone de partage de cet espace.
- Une place vit grâce à un commerce, un bistrot... Il ne faut pas que du bâti autour, ni deux bancs pour la faire vivre. Il est parfois difficile de laisser sortir ces enfants seuls. Vu la météo, une place doit aussi avoir un espace où il est possible de s'abriter.
- Faire des liens entre les espaces publics et le RAVeL et les promenades existantes.
- Garder certains commerces aux centres des villages (librairie, pharmacies...).

## **3. Accompagner les mutations de l'offre commerciale (localisation et taille des commerces) :**

### Remarques concernant l'intitulé :

- Clarifier le terme d'« accompagner » : avoir l'accompagnement de Meuse Hesbaye Condroz asbl.

### Idées de projets :

- Les commerces en dehors des villages provoquent plus de déplacements, moins de vie au village. c'est une difficulté surtout pour les PMR. Maintenir les boulangeries,

boucheries... pour assurer un bien-être et bien-vivre dans la commune. Attention toutefois, à la dérive du tout grand, comme les supermarchés.

- Avoir une signalisation commune pour les commerces de l'entité.
- Garder des commerces de proximité pour éviter de devoir se déplacer à Hannut ou à Huy.
- Quel équilibre avoir entre les zones résidentielles / d'activités économiques / et de loisirs ?
- Avoir des infrastructures logistiques adaptées aux indépendants comme internet à haut débit.
- Accepter les magasins type « proxy » qui privilégie les produits locaux.
- Développer le marché local en élargissant les horaires pour les gens qui travaillent.

## **2. MOBILITE**

### **1. Aménager et sécuriser les centres des villages de Braives, les grand-routes, l'espace-rue hors villages dont les entrées**

#### Remarques concernant l'intitulé :

- Définir la notion de « sécuriser »

#### Idées de projets :

- Faire ralentir les automobilistes en laissant par exemple les poules en rue.
- Instaurer des cours d'éducation civique dès l'école primaire.
- Faire une remise à niveau des connaissances de base de la théorie du permis de conduire.
- Sécuriser également l'ensemble des villages et pas uniquement les centres.
- Continuer le système de « radar » (préventif) à l'entrée des villages.
- Veiller au stationnement des véhicules (pas sur les trottoirs), conscientiser les automobilistes à ce problème.
- Etudier la situation des chemins de remembrement en ajoutant des zones réservées aux tracteurs, vélos, piétons... (interdites aux voitures).
- Aménager et sécuriser les voiries selon les statistiques d'accident dans les villages.
- Mettre en place un réseau à sens unique pour les voitures.
- Mettre en place des dépose-minute aux abords des écoles.
- Entretien et aménager les trottoirs.
- Organiser des réunions entre habitants d'un même quartier pour réfléchir aux problèmes de parking, à l'entretien des haies...
- Réaliser des passages pour piétons.
- Marquer les entrées et sorties de villages avec par exemple des plantations, des poteaux en bois (et non en plastiques).
- Créer des jardins potagers dans les bacs publics entretenus et consommés par les habitants.
- Harmonisation et continuité dans la signalisation (entrée de villages...).

## 2. Créer un réseau de « voies lentes » entre les villages et le RAVeL

### Idées de projets :

- Mieux signaler les voies lentes.
- Etendre le réseau sur les chemins vicinaux et de remembrement.
- Créer et entretenir ce réseau pour qu'il soit bien utilisé.
- Différencier les sentiers pour les loisirs et ceux pour la mobilité quotidienne.
- Mesurer l'utilité d'un sentier avant de le rouvrir.
- Etre attentif au partage de l'espace entre les différents usagers de ce futur réseau.
- Avoir une séparation physique de la route et donc des voitures.

## 3. Développer des offres alternatives à la voiture individuelle

### Idées de projets :

- Il est indispensable de conserver les lignes de bus TEC
- Faire le lien avec l'emplacement des commerces
- Intérêt du groupe pour le projet covoit'stop
- Deux voitures par ménage est une tendance qui restera importante à l'avenir
- Poursuivre le ramassage scolaire à vélo, accompagné par les aînés. Sensibiliser les parents à cette action et faire attention au poids des mallettes.
- Assurer une liaison directe pour Waremme en bus (TEC) pour favoriser le train (Bruxelles-Liège).
- Favoriser les correspondances entre le train et les bus.
- Créer des centrales de réparation de vélo.
- Organiser un covoiturage pour les enfants vers Hannut (écoles, activités...).

### **Autre axes à développer :**

- **Favoriser l'accès vers les pôles emploi et formation** au départ de Braives, commune rurale (FEADER...) – lien avec l'emploi.
- **Mettre en place des dispositifs pour développer la mobilité « propre »**, exemples : créer un pôle d'échanges de batteries rechargées, location de vélo électrique, groupement d'achat...
- **Développer le côté événementiel autour de la mobilité** (promenade gourmande à vélo...).
- De manière générale, **la convivialité est importante dans les villages**, pour favoriser l'entraide, le covoiturage, le maintien de commerce de proximité... mais elle est difficile à créer, il faut des espaces pour que cette convivialité puissent s'exprimer.
- Les commerces de proximité (boucherie, boulangerie...) sont pérennes si les produits sont de bonne qualité. **Il faut éduquer et sensibiliser à la bonne nourriture.**

### **3. LOGEMENT**

**Développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux défis du futur :**

- **Architecture : énergie, matériaux, techniques de construction**
- **Publics cibles : personnes âgées, isolées, précarisées, PMR...**

**Idées de projets :**

- Comment concilier nouveaux matériaux et nouvelles technologies dans les logements ?
- Réviser le RCU.
- Revoir les limites urbanistiques qui sont appliquées de façon trop stricte.
- Rôle des architectes : les sensibiliser, leur donner un agrément, labelliser certains (au niveau supra-communal, du Parc Naturel)...
- Proscrire les appartements horizontaux qui empêchent l'accès à un espace extérieur (un jardin) pour les habitants.
- Il y a peu de logements intergénérationnels.
- Valorisation des bâtiments patrimoniaux, de qualité.
- Proposer des jardins collectifs pour les appartements sans jardins.
- Réfléchir au devenir des églises... qui pourrait devenir un Centre Culturel ?
- Imposer des mises en commun (chaufferie, traitement des eaux) dans les lotissements.
- Favoriser les groupes de logements habités par des populations mixtes (jeunes familles, pensionnés...)
- Favoriser l'habitat groupé (logements « kangourou »), exemple : pour les personnes âgées, les résidences services ou les logements communautaires (cuisine et/ou jardin partagés, chaudière en commun...) avec la participation de tous à l'entretien.
- Développer le logement intergénérationnel en permettant par exemple aux personnes âgées de rester dans leur habitation en intégrant un second logement dans le ou les étage(s) inhabité(s).
- Favoriser le logement « tremplin » avec la mise en place d'une épargne logement pour certains profils.
- Favoriser le logement « bimby » : *build in my backyard* : construit dans mon jardin.
- Avoir du "résidentiels" autour des "homes".
- Veiller à la qualité des logements (nombre de m<sup>2</sup>).
- Il faut une ouverture au niveau des pouvoirs communaux pour ce genre de nouvelles constructions.

**Autre axes à développer :**

- **Habitat existant :**
  - Adapter l'habitat existant
  - Transformer les granges en créant des appartements adaptés aux nouveaux matériaux, aux nouvelles technologies...
- **Habitat transitoire :**
  - Trouver des solutions pour que les logements transitoires ne deviennent pas des logements permanents.



#### IV. Définition d'un défi

Un carton de type carte postale est distribué à chaque membre afin que chacun puisse écrire une proposition de défi pour le thème de la soirée.

Le défi est un slogan enthousiaste qui ambitionne l'amélioration de la situation et la mobilisation des habitants.

Voici le contenu des défis :

1	Parions qu'en 2030, Braives	sera un village authentique !
2	Parions qu'en 2030, Braives	sera de plus en plus peuplée et ressemblera aux faubourgs des villes. La mobilité sera de plus en plus réglementée notamment pour les véhicules importants.
3	Parions qu'en 2030, Braives	sera restée un village vert, non pollué comme peut l'être une ville.
4	Parions qu'en 2030, Braives	sera le village où les aménagements permettront à la population d'apprécier le bonheur de vivre à la campagne.
5	Parions qu'en 2030, Braives	donnera la priorité aux enfants dans les rues.
6	Parions qu'en 2030, à Braives	on pourra y circuler aisément sous toutes les formes aussi bien à vélo qu'en voiture, qu'à pied ; et que notre village aura gardé son âme rurale.
7	Parions qu'en 2030, Braives	sera toujours un village rural où nos enfants pourront circuler à vélo sans problème et en toute sécurité
8	Parions qu'en 2030, à Braives	tous les anciens bâtiments seront rénovés et habités
9	Parions qu'en 2030, Braives	aura toutes ses routes sécurisées pour que les enfants puissent déplacer sans risque
10	Parions qu'en 2030, Braives	aura encouragé un habitat moderne, intégré et durable permettant les échanges entre les habitants
11	Parions qu'en 2030, Braives	disposera de voies « lentes » (à tout le moins à vitesse réduite) entre les zones et espaces de convivialité, là où bien sûr c'est déjà possible (pas d'investissements excessifs ! voire pas du tout !)
12	Parions qu'en 2030, Braives	n'abritera pas de personnes âgées isolées
13	Parions qu'en 2030, Braives	sera un village « vert » au sens propre comme au figuré et avec de nombreux cyclistes heureux de circuler dans ses rues et sentiers
14	Parions qu'en 2030, Braives	aura vu ses villages se développer de manière concentrique autour de ses noyaux et pas en rubans rejoignant les villages entre eux
15	Parions qu'en 2030, Braives	aura un éco-quartier avec une chaufferie centrale, un traitement des eaux commun, des habitants issus de populations mixtes (familles, pensionnés...) et bien

		intégré dans le paysage rural.
16	Parions qu'en 2030, Braives	aura un paysage harmonieux intégrant tous les « bâtis » et où les déplacements seront doux, sécurisés et attractifs.
17	Parions qu'en 2030, Braives	sera vélocité !
18	Parions qu'en 2030, Braives	aura une mobilité plus réfléchie et un habitat amélioré au niveau énergétique et intégré dans le cadre villageois
19	Parions qu'en 2030, Braives	aura augmenté sa capacité à rationaliser (aménager, harmoniser, rénover, adapter...) l'existant en termes de bâti, de logement, de voies de communication.
20	Parions qu'en 2030, Braives	sera, dans la densification de l'habitat, épargnée des bocages intervillageois et des espaces intervillages
21	Parions qu'en 2030, Braives	aura sécurisé la sortie de la plaine de jeux à Tourinne (en envisageant un panneau « sortie d'enfants »)
22	Parions qu'en 2030, Braives	aura tous ses écoliers qui rejoindront leur école à vélo ou à pied.

C'est sur ces défis que la réunion s'est clôturée vers 22h15.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,  
Vincent Legrand, Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,  
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie  
au 019 58 93 23 ou par courriel : [v.sublet@frw.be](mailto:v.sublet@frw.be)*

**Membres de la CLDR présents :**

DANTINNE	Jacques
DE HERDER	Patrick
DE L'ESCAILLE	Olivier
DELMOTTE	Emmanuelle
DELPERDANGE	Patrick
DE PLAEN	Gaëtan
DOCQUIER	Edgard
DUFONTBARE	François-Hubert
DUFOUR	René-Fernand
FETTWEIS	Benoît
GUILLAUME	Pol
HAUDESTAINE	Lucien
HEINE	Nadine
LAMBERT	Edmée
LEFEVRE	Karin
SCHALENBORG	Cécile
SCHMITZ	Frédéric
SERET	Sébastien
TASSAN MAZZACCO	Fabrice
TOMBALLE	Jean-Marie
TRIBOLET	François
VAN ASSELT	Laurent
VAN DEN BROECK	Marc
WARNANT	Georges
WIDART	Joëlle

**Membres de la CLDR excusés :**

BERTHO	Jean-Christophe
CRUYSMANS	Thierry
DELCHAMBRE	Véronique
DOGOT	Claude
FOHN	Valérie
LOUIS GALLET	Catherine
MARIN	Pierre
PEETERS	Olivier
STENUIT	Benoît